

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS276

présenté par

M. Touraine, Mme Bagarry, M. Baichère, Mme Pascale Boyer, Mme Brulebois, Mme Brugnera,
M. Chouat, Mme De Temmerman, Mme Dufeu, Mme Hérin, Mme Janvier, M. Simian,
Mme Toutut-Picard et Mme Ali

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.